

Relevé de décisions - Séance du jeudi 13 février 2014

1. Bilan enquête des accidents du travail

Sur l'année 2013, les 428 déclarations d'accidents recensées se répartissent en 72% d'accidents du travail et 20% d'accidents de trajet.

Des analyses plus fines sur les affectations seront conduites pour permettre de dégager des tendances objectives sur les années à venir.

Les organisations syndicales demandent qu'une attention particulière soit portée à la situation des TZR au regard des déplacements faits dans une même journée.

2. Bilan des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le PPMS s'inscrit dans la loi de modernisation de la sécurité civile. Un protocole d'accompagnement des établissements et des écoles est mis en œuvre pour les aider dans la rédaction du PPMS, sous la forme de rencontres et de formations.

Des exercices seront programmés dans les circonscriptions à partir de cette année scolaire et sont prévus dans les EPLE à compter de la rentrée scolaire 2014-2015.

L'exercice PPI de Saclay du 17 décembre 2013 a montré que les écoles concernées ont activé leur PPMS dans de bonnes conditions de réflexes et de relations avec les communes.

3. Point d'étape du DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)

M. RODRIGUEZ, Conseiller de Prévention académique, confirme le lancement de formations pour le déploiement progressif de l'outil informatique de saisie du DUER dans le second degré. La grille du DUER élaborée par le CHSCTD 91 sera utilisée pour analyser la situation avant la saisie dans le logiciel.

4. Visites d'établissement

Suite au groupe de travail du 6/02/2014, le protocole de visite concernant dans un premier temps le thème des travaux dans les écoles, les collèges et les lycées est validé. Le calendrier des visites devra être élaboré très prochainement.

5. Questions diverses

Collège César-Franck – Palaiseau : il est fait part du mal être au travail des personnels, qui seront reçus en audience par le Directeur Académique Adjoint.

Lycée Auguste-Perret – Évry : le conseiller prévention départemental s'est rapproché du chef d'établissement. La situation nécessite de saisir à nouveau le Conseil Régional.

Lycée Michelet – Étampes : le problème récurrent des portes coupe-feu a été remonté au Conseil Régional.

DSDEN 91 – 3^{ème} étage de la Préfecture : à la suite de signalements de réactions allergiques, les services de la Préfecture ont fait procéder à des analyses qui n'ont révélé aucune particule nocive. Suite à la demande d'une organisation syndicale, une seconde expertise sera demandée à la Préfecture.

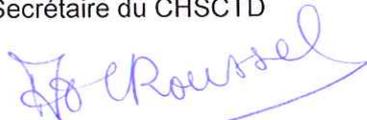
Collège Albert-Camus – Ris-Orangis : les infiltrations signalées ont fait l'objet d'une information au Conseil Général.

Collège Paul-Éluard – Vigneux : il est demandé qu'une copie du Registre de Santé et Sécurité au Travail soit transmise au CHSCTD.

Collège Jean Monnet de Briis-sous-Forges : la situation du mal être des personnels est évoquée.

Registre de Santé et Sécurité au Travail et Registre Spécial de signalement des dangers graves et imminents : la mise en place de ces documents transmis aux écoles et aux EPLE fera l'objet d'un accompagnement par la Conseillère de Prévention Départementale.

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Le Directeur Académique



Lionel TARLET